

S.A.R.L. AUDIT RUBIO ET ASSOCIES

« Le Monestier »

Avenue Jean Monestier – 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Tél. 04 66 45 00 84 – Fax 05 65 61 42 01

Capital social : 8 000 euros – RCS B 423 746 007

Association

DISPOSITIF D'APPUI A LA COORDINATION

LOZERE 48

Association Loi 1901

5 Rue des Carmes

48000 Mende

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

A l'Assemblée Générale des adhérents de l'ASSOCIATION DISPOSITIF D'APPUI A LA COORDINATION LOZERE 48.

Mesdames, Messieurs les Adhérents

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Dispositif d'appui à la coordination Lozère 48 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments, que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la modernisation des états financiers.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait et clos à Florac-Trois-Rivières, le 12 mai 2026.

**Le Commissaire aux Comptes,
SARL AUDIT RUBIO ET ASSOCIES,
Représentée par son gérant,
M. Christian RUBIO,**

SARL AUDIT RUBIO ET ASSOCIES
Immeuble « Le MONESTIER »
90, Avenue Jean Monestier
48400 FLORAC TROIS RIVIERES
Tél. 04 66 45 00 84

Comptes annuels

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Règlement ANC 2022-06				
	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	58 280	20 381	37 898	19 053
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	58 280	20 381	37 898	19 053
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients, usagers et comptes rattachés				20
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	5 220		5 220	17 713
	Charges constatées d'avance	1 162		1 162	3 496
	Valeurs mobilières de placement	201 282		201 282	315 308
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	115 028		115 028	104 285
	TOTAL (III)	322 691		322 691	440 822
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	380 971	20 381	360 589	459 875

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	31 997	
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	9 055	9 055
	Excédent ou déficit de l'exercice	6 334	31 997
	Total des fonds propres (situation nette)	47 387	41 053
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	47 387	41 053
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	251 269	360 733
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	251 269	360 733
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	12 054	6 460
	Total des provisions	12 054	6 460
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 452	12 573
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	33 414	28 643
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	13	13
	Produits constatés d'avance (1)		10 400
	Total des dettes	49 879	51 629
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	360 589	459 875
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	6 334,17	31 997,43
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	49 879	51 629
	(2) Dont emprunts participatifs		

Mission de Présentation des Comptes

Compte de Résultat

1/2

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 180	740
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	424 187	550 400
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		2 984
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés	214 317	1 194
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	2 637	43
	Total des produits d'exploitation	642 321	555 361
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	103 559	74 510
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	9 212	2 580
	Salaires	293 824	238 691
	Cotisations sociales	117 317	99 141
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 879	6 323
	Dotation aux provisions	5 594	4 323
	Reports en fonds dédiés	104 853	127 934
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	3	
	Total des charges d'exploitation	642 241	553 502
RESULTAT D'EXPLOITATION		80	1 859

Mission de Présentation des Comptes

Compte de Résultat

2/2

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		80	1 859
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	7 731	17 853
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		7 731	17 853
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		7 731	17 853
RESULTAT COURANT avant impôts		7 811	19 712
	Produits exceptionnels		18 153
	Charges exceptionnelles		1 737
RESULTAT EXCEPTIONNEL			16 416
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		1 477	4 131
TOTAL DES PRODUITS		650 052	591 367
TOTAL DES CHARGES		643 718	559 370
EXCEDENT ou DEFICIT		6 334	31 997
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Détail des Comptes

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL II – Frais d'établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET	37 898	10,51	19 053	4,14	18 845	98,91
Autres immobilisations corporelles	37 898	10,51	19 053	4,14	18 845	98,91
INSTALLATIONS GENERALES, AGENC	1 256	0,35	1 256	0,27		
MATERIEL DE TRANSPORT	26 129	7,25			26 129	
MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	30 895	8,57	30 300	6,59	595	1,96
AMORT.INSTALLATIONS GENERALES	(838)	-0,23	(587)	-0,13	(251)	-42,81
AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT	(1 219)	-0,34			(1 219)	
AMORT MAT BUREAU ET INFORMATIQUE	(18 324)	-5,08	(11 916)	-2,59	(6 408)	-53,78
TOTAL IV - Actif Circulant NET	322 691	89,49	440 822	95,86	(118 131)	-26,80
Créances clients, usagers et comptes rattachés			20		(20)	-100,0
COTISATIONS A ETABLIR			20		(20)	-100,0
Autres créances	5 220	1,45	17 713	3,85	(12 493)	-70,53
Subventions à recevoir helebor	5 200	1,44	15 600	3,39	(10 400)	-66,67
PRODUITS A RECEVOIR	20	0,01	2 113	0,46	(2 093)	-99,05
Charges constatées d'avance	1 162	0,32	3 496	0,76	(2 334)	-66,77
CHARGES CONSTATEE D'AVANCE	1 162	0,32	3 496	0,76	(2 334)	-66,77
Valeurs mobilières de placement	201 282	55,82	315 308	68,56	(114 026)	-36,16
COMPTE A TERME	201 282	55,82	315 308	68,56	(114 026)	-36,16
Disponibilités	115 028	31,90	104 285	22,68	10 743	10,30
COMPTE SUR LIVRET	3 108	0,86	4 284	0,93	(1 176)	-27,45
LIVRET A	78 076	21,65	46 500	10,11	31 576	67,90
SOCIETE GENERALE	33 844	9,39	52 858	11,49	(19 014)	-35,97
INTERETS COURUS A RECEVOIR			642	0,14	(642)	-100,0
TOTAL DU BILAN ACTIF	360 589	100,00	459 875	100,00	(99 285)	-21,59

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Total des fonds propres	47 387	13,14	41 053	8,93	6 334	15,43
Total des fonds propres (situation nette)	47 387	13,14	41 053	8,93	6 334	15,43
Réserves pour projet de l'entité	31 997	8,87			31 997	
Réserves pour projet de l'entité invest GP	18 000	4,99			18 000	
Réserves pour projet de l'entité compensat° GP	13 997	3,88			13 997	
Report à nouveau	9 055	2,51	9 055	1,97		
REPORT A NOUVEAU GP	9 055	2,51	9 055	1,97		
Excédent ou déficit de l'exercice	6 334	1,76	31 997	6,96	(25 663)	-80,20
Total des autres fonds propres						
Total autres fonds propres						
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés	251 269	69,68	360 733	78,44	(109 464)	-30,34
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	251 269	69,68	360 733	78,44	(109 464)	-30,34
FONDS DEDIES MATERIEL TELEPHONIE	3 210	0,89	4 404	0,96	(1 194)	-27,11
FONDS DEDIES POSTES INFORMATIQUES	2 176	0,60			2 176	
FONDS DEDIES VEHICULE	23 738	6,58			23 738	
FONDS DEDIES ASSIST ADMINIST 2025	34 076	9,45			34 076	
FONDS DEDIES INTERPRETARIAT 2025	9 962	2,76			9 962	
FONDS DEDIES EXCEDENT FIR 2023	19 981	5,54	345 996	75,24	(326 015)	-94,23
FONDS DEDIES HELEBOR 2025	11 435	3,17	10 333	2,25	1 102	10,67
FONDS DEDIES EXCEDENT FIR 2024	117 602	32,61			117 602	
FONDS DEDIES EXCEDENT FIR 2025	29 090	8,07			29 090	
TOTAL III - Total des Provisions	12 054	3,34	6 460	1,40	5 594	86,59
Provisions pour charges	12 054	3,34	6 460	1,40	5 594	86,59
Prov . pour pensions et oblig. similaires	12 054	3,34			12 054	
PROVISIONS : PENSIONS			6 460	1,40	(6 460)	-100,0
TOTAL IV - Total des dettes	49 879	13,83	51 629	11,23	(1 750)	-3,39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 452	4,56	12 573	2,73	3 879	30,85
Collectif fournisseurs créditeurs	4 097	1,14	8 313	1,81	(4 216)	-50,71
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	12 354	3,43	4 260	0,93	8 094	190,01
Dettes fiscales et sociales	33 414	9,27	28 643	6,23	4 771	16,66
PERSONNEL PROVISION CONGES PAYES	1 876	0,52	2 394	0,52	(518)	-21,64
URSSAF	13 853	3,84	11 488	2,50	2 365	20,59
MALAKOFF HUMANIS	3 956	1,10	3 457	0,75	499	14,44
AG2R	2 538	0,70	1 727	0,38	811	46,95
PLAN SANTE	1 256	0,35	972	0,21	284	29,21
OPCO	2 243	0,62	2 405	0,52	(162)	-6,74
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX PARITARISME	15		6		8	138,49
ORG SOCIAUX CHARGES SUR CONGES PAYES	873	0,24	1 205	0,26	(332)	-27,53
ETAT - P.A.S.	917	0,25	682	0,15	235	34,46
ETAT - IMPOTS SUR BENEFICES	1 477	0,41	4 131	0,90	(2 654)	-64,25
ETAT CHARGE A PAYER	4 410	1,22	175	0,04	4 235	N/S
Autres dettes	13		13			
CHARGES A PAYER	13		13			
Produits constatés d'avance			10 400	2,26	(10 400)	-100,0

Mission de Présentation des Comptes

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			10 400	2,26	(10 400)	-100,0
Total du passif	360 589	100,00	459 875	100,00	(99 285)	-21,59

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	642 321	100,00	555 361	100,00	86 960	15,66
Cotisations	1 180	0,18	740	0,13	440	59,46
COTISATIONS GP	1 180	0,18	740	0,13	440	59,46
Ventes de biens et services						
Produits de tiers financiers	424 187	66,04	550 400	99,11	(126 213)	-22,93
Concours publics et subventions	424 187	66,04	550 400	99,11	(126 213)	-22,93
DOTATION GLOBALE	413 787	64,42	540 000	97,23	(126 213)	-23,37
SUBVENTION EXPLOITAT° HELEBOR	10 400	1,62	10 400	1,87		
Autres produits d'exploitation	216 954	33,78	4 221	0,76	212 733	N/S
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges			2 984	0,54	(2 984)	-100,0
TRANSFERT DE CHARGE D'EXPLOITATION			2 984	0,54	(2 984)	-100,0
Utilisations des fonds dédiés	214 317	33,37	1 194	0,21	213 123	N/S
REPORT DES RESSOURCES			1 194	0,21	(1 194)	-100,0
Utilisations de fonds reportés INVEST	2 980	0,46			2 980	
Utilisations de fonds reportés	2 924	0,46			2 924	
Utilisations de fonds reportés INTERPRETARIAT	17 500	2,72			17 500	
Utilisations de fonds reportés EXPLOIT	190 913	29,72			190 913	
Autres produits	2 637	0,41	43	0,01	2 594	N/S
PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	2 637	0,41	43	0,01	2 594	N/S
Total des charges d'exploitation	642 241	99,99	553 502	99,67	88 739	16,03
Autres achats et charges externes	103 559	16,12	74 510	13,42	29 049	38,99
ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS	2 600	0,40			2 600	
ACHATS PRESTATIONS GP			270	0,05	(270)	-100,0
ACHATS PRESTATIONS HELEBOR	9 298	1,45	67	0,01	9 231	N/S
INTERPRETARIAT EN SANTE	5 139	0,80			5 139	
CARBURANTS	1 539	0,24	1 739	0,31	(200)	-11,52
PETIT EQUIPEMENT	2 424	0,38	482	0,09	1 941	402,62
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 424	0,22	1 195	0,22	230	19,23
CREDIT-BAIL MOBILIER	11 012	1,71	10 726	1,93	286	2,67
LOCATION IMMOBILIERE	19 835	3,09	16 715	3,01	3 120	18,67
LOCATION GRENKE	1 395	0,22	1 395	0,25		
LOCATION LOGICIEL	851	0,13	569	0,10	282	49,60
ENTRETIEN ET REPARATIONS	816	0,13			816	
MAINTENANCE	1 358	0,21	1 200	0,22	158	13,15
PRIMES D'ASSURANCES	3 309	0,52	2 812	0,51	497	17,66
DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	629	0,10	604	0,11	26	4,28
PRESTATIONS HONORAIRES	4 500	0,70	4 200	0,76	300	7,14
HONORAIRES SOCIAL	3 159	0,49	2 576	0,46	583	22,62
HONORAIRES COMPTABILITE	8 806	1,37	8 530	1,54	276	3,24
HONORAIRES CAC	4 162	0,65	4 200	0,76	(38)	-0,91
FORMATION	6 704	1,04	4 634	0,83	2 070	44,67
PUBLICITE, PUBLICATIONS	1 198	0,19			1 198	
DEPLACEMENTS, MISSIONS	7 909	1,23	8 148	1,47	(239)	-2,93
MISSIONS RECEPTIONS GP	1 100	0,17	348	0,06	752	216,12
FRAIS POSTAUX ET TELECOM	3 014	0,47	2 559	0,46	454	17,74
ABONNEMENT ZIMBRA			770	0,14	(770)	-100,0
FRAIS BANCAIRES	571	0,09	545	0,10	27	4,88
AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS	184	0,03	144	0,03	40	27,54

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
COTISATIONS	625	0,10	82	0,01	542	659,54
Impôts, taxes et versements assimilés	9 212	1,43	2 580	0,46	6 632	257,03
TAXE SUR LES SALAIRES	4 410	0,69	175	0,03	4 235	N/S
FORMATION	4 432	0,69	2 405	0,43	2 027	84,26
TAXES DIVERSES	371	0,06			371	
Salaires	293 824	45,74	238 691	42,98	55 133	23,10
REMUNERATION DU PERSONNEL	283 402	44,12	240 511	43,31	42 891	17,83
Rémunération du personnel INTERPRETARIAT	1 715	0,27			1 715	
CONGES PAYES	(518)	-0,08	(1 820)	-0,33	1 302	71,53
PRIME PARTAGE VALEUR	11 765	1,83			11 765	
REMB Rémunération du personnel	(2 540)	-0,40			(2 540)	
Cotisations sociales	117 317	18,26	99 141	17,85	18 175	18,33
COTISATIONS URSSAF	77 993	12,14	67 923	12,23	10 070	14,82
Cotisations INTERPRETARIAT	685	0,11			685	
CHARGES SOCIALES CONGES PAYES	(332)	-0,05	(924)	-0,17	592	64,08
COTISATIONS RETRAITE	21 173	3,30	18 134	3,27	3 038	16,75
COTISATIONS PREVOYANCE AG2R	5 584	0,87	4 843	0,87	741	15,31
AUTRES COTISATIONS TICKETS RESTAUR	6 765	1,05	5 545	1,00	1 220	22,00
COTISATION MUTUELLE PLAN SANTE	2 512	0,39	1 773	0,32	740	41,72
COTISATIONS AUX AUTRES ORGANIS	8		6		2	38,49
AUTRES CHARGES SOCIALES OEUVRES SOCIALES	1 740	0,27	520	0,09	1 220	234,39
MEDECINE DU TRAVAIL	1 188	0,18	1 320	0,24	(132)	-10,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 879	1,23	6 323	1,14	1 556	24,61
DOTATIONS AMORTISSEMENTS	7 879	1,23	6 323	1,14	1 556	24,61
Dotations aux provisions	5 594	0,87	4 323	0,78	1 271	29,40
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR	5 594	0,87	4 323	0,78	1 271	29,40
Reports en fonds dédiés	104 853	16,32	127 934	23,04	(23 081)	-18,04
Reports en fonds dédiés RESULTAT N	29 090	4,53	117 602	21,18	(88 512)	-75,26
Reports en fonds dédiés	64 700	10,07			64 700	
Reports en fonds dédiés INTERPRETARIAT	9 962	1,55			9 962	
Reports en fonds dédiés HELEBOR	1 102	0,17	10 333	1,86	(9 231)	-89,33
Autres charges	3				3	
CHARGE DE GESTION COURANTE	3				3	
Résultat d'exploitation	80	0,01	1 859	0,33	(1 779)	-95,70
Total des produits financiers	7 731	1,20	17 853	3,21	(10 122)	-56,70
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.	7 731	1,20	17 853	3,21	(10 122)	-56,70
REVENUS PRODUITS FINANCIERS GP	6 155	0,96	17 211	3,10	(11 056)	-64,24
REVENUS LIVRET A GP	1 576	0,25	642	0,12	934	145,35
Total des charges financières						
Résultat financier	7 731	1,20	17 853	3,21	(10 122)	-56,70
Résultat courant avant impôts	7 811	1,22	19 712	3,55	(11 901)	-60,37
Produits exceptionnels			18 153	3,27	(18 153)	-100,0

Mission de Présentation des Comptes

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Produits exceptionnels						
AUTRES PRODT EXCEPT GP			18 153 3,27	18 153 3,27	(18 153)	-100,0
					(18 153)	-100,0
Charges exceptionnelles						
			1 737 0,31	1 737 0,31	(1 737)	-100,0
Charges exceptionnelles						
CHARGES EXCEP. SUR OP. GESTION			1 737 0,31	1 737 0,31	(1 737)	-100,0
					(1 737)	-100,0
Résultat exceptionnel						
			16 416 2,96	16 416 2,96	(16 416)	-100,0
Impôts sur les bénéfices						
IMPOTS BENEFICE GP	1 477 0,23	1 477 0,23	4 131 0,74	4 131 0,74	(2 654)	-64,25
					(2 654)	-64,25
Excédent ou déficit de l'exercice		6 334 0,99		31 997 5,76	(25 663)	-80,20
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

Annexe Association

ANNEXE COMPTABLE ASSOCIATION

PREAMBULE

La création du dispositif d'appui à la Coordination de Lozère est issue de la loi d'Organisation et de Transformation du Système de Santé (OTSS) du 24 juillet 2019, article 23, précisée par un décret du 18 mars 2021 instaurant une mise en place des dispositifs au plus tard en juillet 2022.

En Lozère, le choix de création d'une association est fait et l'Association **DAC 48** est constituée en Assemblée Générale le 10 mai 2022 ; son activité n'a réellement débuté qu'au dernier quadrimestre 2022.

L'association DAC 48 a pour objectif d'assurer une mission d'appui à la coordination en appliquant un principe de subsidiarité quant aux ressources et acteurs existant sur le territoire. Il s'agit donc d'agir en complémentarité des professionnels qui œuvrent déjà en coordination ou de façon opérationnelle auprès des personnes.

Mais pour cela, la première mission du DAC 48 est d'avoir une connaissance fine de ce qui se fait et existe sur le département en matière de prise en charge de personnes. La plus-value du DAC 48 est alors à la fois d'être un guichet ressource à disposition des professionnels pour leur donner de la visibilité sur les possibilités de prise en charge mais aussi d'apporter du liant entre les secteurs du sanitaire, du médico-social et du social dans les situations les plus complexes.

Enfin, le DAC 48 assure également les deux rôles suivants :

- contribuer à l'animation territoriale en échangeant avec les partenaires sur leurs besoins, qu'il s'agisse de partage pratiques des professionnels, de déploiement d'actions ou de collaborations sur des projets.
- être un observatoire des points de ruptures dans les parcours de soin en recensant et quantifiant ceux-ci dans les situations individuelles rencontrées. C'est ce qui permettra, à terme, d'objectiver les choix à faire pour faire évoluer l'offre du territoire.

Le DAC 48 est financé par une dotation globale attribuée par l'ARS Occitanie sur fonds FIR. Elle est contractualisée via un CPOM signé pour 3 ans 2023-2025.

L'association compte au 31/12/2025 un effectif de 9.2 ETP.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **360 589** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **650 052** euros et un total **charges** de **643 718** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **6 334** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entité associative.

ANNEXE COMPTABLE ASSOCIATION

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2025 est synonyme de pérennisation et d'ancrage, elle a été marquée par :

- ? Une activité qui poursuit sa progression :
 - ✓ Une file active en augmentation de 35% pour l'activité coordination des situations individuelles complexes
 - ✓ Un annuaire qui s'enrichit pour atteindre plus de 1000 contacts
- ? Des partenariats qui se renforcent et des actions concrètes menées sur le territoire :
 - ✓ Réalisation d'une campagne de dépistage des complications du diabète en juin : 1 camion, 5 examens réalisés en 1 seule fois, 14 journées, 94 patients, 324 examens réalisés
 - ✓ Le déploiement opérationnel de plusieurs projets préparés depuis 2024 : Interprétariat en santé, Soins de support en soins palliatifs, Groupes de parole Covid long
- ? Une équipe qui affine ses compétences :
 - ✓ Réalisation de 5 formations thématiques autour des prises en charges complexes
 - ✓ Un DU Soins Palliatifs débuté en fin d'année
- ? Des professionnels satisfaits de notre action avec un retour d'enquête témoignant de la réactivité, de l'utilité de notre action et du soutien apporté.
 - ✓ 94% des professionnels estimant que le dac a amélioré la situation du patient
 - ✓ 88 % des professionnels trouvent que le DAC leur fait gagner du temps
- ? Une vie associative renforcée et des instances renouvelées
 - ✓ Passage de 57 à 80 adhérents
 - ✓ Un CA réélu pour 3 ans et un bureau désormais complet à 8 membres

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur n'est à signaler.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par :

- o le Plan Comptable Général 2014-03,
- o aux prescriptions du Code du commerce,
- o au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels

ANNEXE COMPTABLE ASSOCIATION

des associations et des fondations,

- o au règlement n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- o au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'entité associative ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 du Plan Comptable Général et les prescriptions du règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Modernisation des états financiers

Le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce changement de réglementation constitue un changement de méthode comptable s'appliquant de façon prospective. En conséquence, les comptes comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

Les principales évolutions concernent :

- Une redéfinition du résultat exceptionnel : il regroupe d'une part les seuls éléments liés à un événement majeur et inhabituel, et d'autre part les seuls éléments liés à une origine purement fiscale, tels que les amortissements dérogatoires ou les provisions réglementées. En conséquence, les autres opérations habituellement constatées en résultat exceptionnel sont, selon leur nature, classées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, impactant ainsi désormais le résultat courant. Par exemple :
 - Les produits de cession d'immobilisations corporelles sont désormais présentés dans les produits d'exploitation sous une nouvelle rubrique « Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » alors que précédemment ils étaient présentés en produits exceptionnels.
 - Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées sont désormais présentées dans les charges d'exploitation alors que précédemment elles étaient présentées en charges exceptionnelles.
 - Les cessions d'immobilisations financières sont désormais présentées dans le résultat financier alors que précédemment elles étaient présentées dans le résultat exceptionnel.
 - La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice est

ANNEXE COMPTABLE ASSOCIATION

désormais incluse dans la rubrique « Subvention » au sein des produits d'exploitation alors qu'elle était présentée dans le résultat exceptionnel.

- La suppression de la technique du transfert de charge : les éléments concernés sont désormais déduits des charges d'exploitation concernées et ne sont plus présentés dans la rubrique « Reprises sur amortissements et dépréciations et provisions » comme auparavant. Le résultat d'exploitation n'est pas impacté.
- Une simplification des états financiers et du plan de comptes offrant une structure plus claire adaptée aux besoins actuels des entreprises.

Ce changement de présentation des états financiers n'impacte pas de manière significative la comparabilité des comptes annuels de l'entité.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires minoré des remises, rabais et escomptes obtenus).

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

- Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

ANNEXE COMPTABLE ASSOCIATION

Provisions

Provision pour départ en retraite :

Le montant de l'engagement de fin de carrière a été provisionné sur l'exercice pour un montant de 12 054 € représentant 100% du passif social calculé au 31/12/2025 pour l'ensemble du personnel, sur la base de l'ancienneté acquise dans l'association.

Le montant a été déterminé en prenant pour hypothèse de calcul :

- le départ volontaire des salariés à l'âge légal (64 ans),
- un taux de charges sociales et fiscales patronales : 45%,
- la méthode Rétrospective Prorata Temporis,
- un taux d'actualisation de 3,96%,
- un taux d'évolution des salaires de 3%,
- un taux de rotation de 1%,

Fonds dédiés

Conformément aux conditions du CPOM, la part excédentaire de la dotation 2025 d'un montant 29 090 € a été comptabilisée en fonds dédiés dans l'attente d'une affectation par l'ARS.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Rémunération allouée aux membres :

- Des organes d'administration : néant,
- Des organes de direction : cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à donner une rémunération individuelle.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif associatif au 31/12/2025 est de 9.2 ETP;

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4 162 €.

ANNEXE COMPTABLE ASSOCIATION

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRESVALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Le manque de moyens de recensement des contributions ne permet pas de les évaluer avec exactitude.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 256					1 256
	Matériel de transport			26 129			26 129
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	30 300		595			30 895
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 556		26 724			58 280
FINANCIERES	Participations et créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		31 556		26 724			58 280

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	587	251		838
	Matériel de transport		1 219		1 219
	Matériel de bureau, mobilier	11 916	6 408		18 324
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12 503	7 879		20 381
TOTAL		12 503	7 879		20 381

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres	6 460	5 594		12 054
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 460	5 594		12 054
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		6 460	5 594		12 054
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			5 594		

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	5 200	5 200	
	Groupe et associés	20	20	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	1 162	1 162	
	TOTAL DES CREANCES	6 382	6 382	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 452	16 452		
	Personnel et comptes rattachés	1 876	1 876		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 735	24 735		
	Impôts sur les bénéfices	1 477	1 477		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 327	5 327		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	13	13		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	49 879	49 879		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Mission de Présentation des Comptes

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves		31 997		31 997
Report à nouveau	9 055			9 055
Résultat de l'exercice	31 997	6 334	31 997	6 334
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	41 053	38 332	31 997	47 387

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06

	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité		31 997			31 997
Autres réserves					
Report à nouveau	9 055				9 055
Excédent ou déficit de l'exercice	31 997	(31 997)	6 334		6 334
Situation nette	41 053		6 334		47 387
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	41 053		6 334		47 387

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés	360 733	214 317	104 854	251 270
TOTAL	360 733	214 317	104 854	251 270

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager début de l'exerci	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réal sur nouvelles res affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Fonds dédiés HELEBOR 2025	10 333		1 102	11 435
ARS FIR 2023	228 394	208 413		19 981
ARS FIR 2024	117 602			117 602
ARS FIR 2025			29 090	29 090
ARS Acquisition systéme telephonie	4 404	1 194		3 210
ARS ACquisition postes informatiques		624	2 800	2 176
ARS fonds dédiés Véhicule		1 162	24 900	23 738
ARS Fonds dédiés Assist Administ. 2025		2 924	37 000	34 076
Fonds dédiés INTERPRETARIAT 2025			9 962	9 962
Totalisation	360 733	214 317	104 854	251 270

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 162	1 162
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 162

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Subvention HELEBOR 2025			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Concours publics et subventions

31/12/2025

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						413 787
Subventions d'exploitation						10 400
Subventions d'investissement						
TOTAL						424 187

Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
ARS DOTATION GLOBALE SUBVENTION HELEBOR	413 787	10 400	
Totalisation	413 787	10 400	